

## Licence de mécanicien aéronautique B3

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel sédentaire du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **21/10/2011**

Mots clés : **inférieur à 2 tonnes**, **moteur à piston**, **Avion**, **mécanicien**

### Identification

Identifiant : **1041**

Version du : **26/06/2015**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Rgl't UE 1321/2014 (PART 66)

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

La licence B3 permet au mécanicien aéronautique de préparer, d'organiser et de réaliser tout ou partie des interventions de maintenance sur les avions non pressurisés à moteur à pistons ayant une masse maximale au décollage inférieure à 2 tonnes et à l'issue de signer l'APRS (Autorisation pour remise en service) prévue par la réglementation, attestant que les travaux ont été effectués en conformité.

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- aucun

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

Culture aéronautique incluant mathématique, physique,

Connaissance générale des systèmes de l'avion,

Organisation des chantiers d'entretien,

Maîtrise des bonnes pratiques de maintenance,

Aptitude au travail en équipe et prise de décision concernant la signature de l'APRS.

#### *Modalités générales*

Le candidat à la licence B3 devra suivre une formation de base théorique et pratique dispensée par un organisme PART 147,

### Public visé par la certification

Tous publics

agréé par la DGAC, de 1000 heures comportant ;

- mathématique, physique, réglementation, facteurs humains,
- principes essentiels d'électricité, principes essentiels d'électronique,
- aérodynamique des avions à piston, structure et systèmes,
- procédures d'entretien, moteurs à piston et hélice.

La formation théorique est sanctionnée par des QCM et la partie pratique par une évaluation.

*Liens avec le développement durable*

Aucun

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Niveau du brevet

### *Compétences évaluées*

Au plan théorique, les compétences en mathématiques, physique, avionique, réglementation...constituent 13 modules faisant l'objet d'un QCM.

Au plan pratique, il est demandé d'assurer la réalisation en toute sécurité, des travaux de maintenance et d'inspection sur les avions non pressurisés à moteur à pistons et d'utiliser correctement la documentation technique et les outils spécifiques du mécanicien aéronautique.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

aucun

La validité est Temporaire

5 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Licence en trois volets délivrée par la DGAC et valable dans toute l'UE

### Centre(s) de passage/certification

- Organismes agréés part 147

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Etablies par la DGAC

### *Autres sources d'information*

—